



Fiche outil

L'accord du participe passé

Le participe passé d'un verbe se trouve en complétant une des phrases : « Une chose est ... »
« Quelqu'un est ... »

Suivant qu'il soit précédé d'un auxiliaire (avoir ou être) ou qu'il soit seul, le participe passé s'accorde ou pas avec certains groupes de la phrase.

I. Le participe passé employé seul

Le PP employé seul est considéré comme un adjectif.

Il s'accorde donc en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. (Il est épithète de celui-ci).

Exemples : Fatiguée, la sportive s'effondra à l'arrivée.
Les romans lus cette année faisaient partie du défi lecture.

II. Le participe passé employé avec « être »

Le PP employé avec l'auxiliaire « être » s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Exemples : Les filles sont parties à la mer ce weekend.
Les affiches ont été placées par les professeurs.

III. Le participe passé employé avec « avoir »

Le PP employé avec l'auxiliaire « avoir » ne s'accorde (en genre et en nombre) avec le CDV que si celui-ci est placé devant.

Si le CDV est derrière le participe ou s'il n'y en a pas, le PP est invariable.

Exemples : La tarte que j'ai mangée était aux abricots. (CDV = la tarte)
Je l'ai trouvée délicieuse. (CDV = l' = la tarte)

➔ VARIABLE

J'ai mangé une tarte délicieuse. (CDV = la tarte)
J'ai mangé. (Pas de CDV)

➔ INVARIABLE

